

Déclaration CFDT : Mise au point

Chers salariés de Framatome Romans,

Dans un tract de l'Organisation Syndicale de la CGT Romane en date du 07 mars dernier, des attaques et contre-vérités ont été utilisées à l'encontre des autres Organisations Syndicales (OS) du site. Dans ce cadre, nous souhaitons vous communiquer les faits.

Contrairement à ce qui a été écrit, Nous, élus CFDT, ne sommes pas au service de la direction. La CGT est responsable de ses propres actes, à savoir (les derniers en date) :

- La déclaration du dernier DGI (nota : DGI pour lequel la CFDT n'a pas souhaité émettre d'avis favorable à la levée),
- La grève pour la prime URE.

Nous avons bien noté qu'une personne pensant différemment de la CGT Romane est qualifiée par défaut de « sous fifre » de la direction. La CFDT n'est pas en phase avec cette conception de la démocratie. N'oubliez pas, collègues élus CGT, que l'ensemble des salariés ne sont pas forcément en accord avec vos prises de position.

Nous ne sommes aucunement les portes parole de direction. Nous avons cependant le droit de faire remonter que le conflit actuel nous mène tous dans le mur et entraîne des pertes de production, des pertes de salaire pour les grévistes, et dégrade l'image du site en pleine négociation avec notre client principal.

Maintenant, un petit rappel sur l'histoire syndicale. La prime usine est issue de notre ancien contrat de service, qui s'est également appelé « contrat d'atelier ». Cette prime existe depuis des années sur notre site sous forme collective. Nous remercions la CGT Romane (majoritaire à cette période) qui a su maintenir cette prime à l'époque de Phileas (projet d'intégration du site de Romans au sein de Framatome). Mais, il est à noter que la CGT a également perdu nombre d'avantages à cette période tels que : notre grille de salaire, le complément familial, la prime d'ancienneté sur le salaire de base, les jours de fractionnement...

Pour rattraper ces pertes, il a fallu attendre des années. Ce n'est que récemment, que nous avons pu rétablir une grille de salaire et constater une évolution notable de la prime d'ancienneté, période où la CGT n'est plus majoritaire sur notre site.

Pour information, dans le cas où la CFDT aurait été invitée à signer un quelconque accord de fin de conflit, l'invitation aurait été déclinée d'office du fait que la CFDT ne prend pas part au conflit actuel.

Cependant, nous sommes totalement disponibles et impliqués pour négocier notre prime usine, une GPP, les galons... C'est-à-dire les revendications que nous portons depuis ces derniers mois.

Les élus CFDT seront force de propositions et représenteront l'ENSEMBLE des salariés.

Enfin, un conseil gratuit pour nos collègues de la CGT : quand on s'engage dans un rapport de force, il faut réfléchir en amont aux moyens d'en sortir. C'est cela être un syndicat responsable.